Michel Ménard

Biographie :

Michel Ménard est né le 20 mai 1961 à Saint-Berthevin-la-Tannière (Mayenne).
Fils d'agriculteurs, Michel Ménard s'engage dans les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dès l'âge de 18 ans. Après une scolarité à Laval suivie d'une formation d'instituteur à Nantes, il effectue un service civil de deux ans dans une fédération d'Éducation populaire dela Loire-Atlantique. Il y reste ensuite comme salarié jusqu'en 2007, exerçant diverses fonctions, toujours en lien avec la jeunesse et l'économie sociale et solidaire. En 2011, MichelMénard rédige un essai, publié par la Fondation Jean Jaurès «Education populaire, le temps de l'engagement» dans lequel il fait des propositions pour faire évoluer l'éducation populaire.

Son parcours politique

Membre du Parti Socialiste depuis 1986, Michel Ménard est élu conseiller municipal de Nantes dans l'équipe de Jean-Marc Ayrault en 1995. Il démissionne de son mandat en 2007 suite aux élections législatives. Il est alors élu député de la 5e circonscription de Loire-Atlantique.

Vice-président du Conseil général de 2004 à 2015, il est délégué aux sports, à la jeunesse et à l'éducation populaire jusqu'en 2011, puis délégué à l'éducation de 2011 à 2015. Aux élections départementales de 2015, en binôme avec Catherine Touchefeu, Michel Ménard est élu conseiller départemental du canton de Nantes 7 avec 76,27 % des suffrages exprimés et est désigné président du groupe majoritaire Loire-Atlantique à Gauche.

Par ailleurs il est vice-Président de Nantes Habitat de 1995 à 2001. Il préside l'office public de l'habitat de Nantes de 2001 à 2007, puis depuis 2011, il est président de l'Office public de l'habitat de Loire-Atlantique, Habitat 44. Il est actif dans le mouvement H.L.M. En juin 2019, il est élu président de la Caisse de garantie du logement locatif social.

- Au Parlement :

Michel Ménard est élu en juin 2007 dans la 5e circonscription de Loire-Atlantique, battant Robert Diat (député UMP sortant, qui avait remplacé Edouard Landrain, décédé en cours de mandat). Michel Ménard est réélu en 2012. Il est candidat aux législatives 2017 et arrive en deuxième position derrière Sarah El Haïry. Michel Ménard est le seul candidat socialiste de Loire-Atlantique à se qualifier après ce premier tour. Il est battu au second tour le 18 juin 2017 en obtenant 38,98 % des voix.

De 2012 à 2017, Michel Ménard était vice-président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale. Il a fait également partie de la mission d'information sur la gouvernance et le financement des structures associatives et participe aux travaux de plusieurs groupes d'études, notamment sur les thématiques de l'éducation, de la vie associative, de l'économie sociale et solidaire, du sport et du logement.

Rapporteur du budget 2013 de l'Education Nationale au nom de sa commission, il a pris une part active dans l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République dite « Loi Peillon ».

Il a à son actif deux rapports d'information, le premier, en 2013, concernant l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs. Il y plaide pour un « retour aux sources » des colos privilégiant l'apprentissage de la vie collective sur l'addition d'activités parfois onéreuses.

Le second rapport concerne la formation des enseignants en 2016 « Enseignant un métier qui s'apprend tout au long de la vie ».

De 2007 à 2012 il s'investit notamment sur les dossiers suivants : Réforme des retraites, Logement et lutte contre l'exclusion, Réforme des collectivités territoriales. Puis de 2012 à 2017 sur : Refondation de l'école de la république, Nouvelle organisation territoriale de la république, Élection des conseillers départementaux des conseillers municipaux et des délégués communautaires et modification du calendrier électoral. Il s'est beaucoup mobilisé pour clarifier les compétences des Départements et renforcer leurs moyens d'action.

En 2015 il a fait voter un amendement, dans le cadre de l'examen en seconde lecture du projet de loi sur la transition énergétique et la Croissance verte, garantissant l'effectivité de la loi dite « servitude de marchepied », précisant les conditions de contournement d'obstacles naturel ou patrimonial. Il se mobilise aux côtes des collectifs de marcheurs des bords de l'Erdre qui veulent obtenir le droit de passage au nom de la servitude de marchepied. L'amendement prévoit que celui-ci pourra désormais s'effectuer «au plus près du domaine public fluvial » afin de garantir la continuité du cheminement piéton.

Il a aussi été rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale, en juin 2016 de la proposition de loi du sénateur Yannick Vaugrenard, visant à lutter contre la discrimination à raison de la précarité sociale.

Il était également président du groupe d'amitié France-Tunisie de l'Assemblée nationale.

- Au Département :

Vice-président délégué aux sports, à la jeunesse et à l'éducation populaire jusqu'en 2011, puis délégué à l'éducation de 2011 à 2015, il est ensuite devenu Président du Groupe de la majorité départementale Loire-Atlantique à Gauche.

En 2004 il porte avec enthousiasme le soutien à l'éducation populaire qui débouchera à la création d'une politique jeunesse et éducation populaire. Il défend ardemment en tant que Vice-Président la relation avec la vie associative. Avec sa Vice-Présidence aux sports il enclenche en 2006-2008 le développement des activités de pleine nature (randonnées, etc) et défend le maintien de l'animation sportive départementale. Il met en place le plan piscine qui a permis la construction de 6 nouvelles piscines sur le Département. Il a également piloté l'agrandissement de la maison des sports qui accueille les comités sportifs départementaux et les ligues régionales.

En 2011 en tant que Vice-Président à l'éducation il amplifie la construction de collèges et impulse un travail pour faire intégrer le bio et le manger local dans les collèges en collaboration avec Marcel Verger. Il porte également l'idée de proposer des actions éducatives complémentaires aux enseignements qui deviendra ensuite «Mon parcours collège»

Président d'Habitat 44 il est à l'initiative de la création de l'office foncier solidaire qui permet par un bail réel solidaire (BRS) l'accession à la propriété de personnes à revenus modestes. Les logements ne peuvent être vendus qu'à des prix encadrés évitant ainsi la spéculation immobilière.

- Autres prises de position :

Michel Ménard a par deux fois par le dépôt d'amendements essayé de conditionner le CICE à une réelle sauvegarde de l'emploi et non un chèque en blanc aux actionnaires. Il s'est abstenu sur la déchéance de nationalité et il a clairement dit qu'il ne voterait pas la loi travail. Il a soutenu et voté la loi sur le mariage pour tous au nom, avait-il dit, de l'égalité.